

COMMUNE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

ARRÊTÉ PORTANT RÉGULARISATION DE LA NUMÉROTATION DES HABITATIONS, LOCAUX OU AUTRE BIEN IMMOBILIER SUR LA COMMUNE DELEGUÉE DE BEAUPRÉAU

Le maire de la commune de Beaupréau-en-Mauges,

VU L'article L 2122-18 du code général des collectivités territoriales,

VU L'article L 2213-28 du code général des collectivités territoriales,

VU L'arrêté municipal SG n°2026-94 du 16/04/2026 portant délégation de fonction à Monsieur Luc MARTIN, adjoint à l'urbanisme opérationnel ;

VU Les certificats de numérotage et attestations d'adressages délivrés antérieurement ;

CONSIDÉRANT que plusieurs voies et immeubles du territoire communal disposent d'une numérotation utilisée de manière constante depuis plusieurs années sans qu'un arrêté municipal n'ait formalisé cette situation ;

CONSIDÉRANT que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire ;

CONSIDÉRANT que l'action municipale contribue à améliorer la sécurité des habitants (accès des services de secours, gendarmerie...), grâce à une localisation du domicile à partir d'une adresse précise ;

CONSIDÉRANT qu'afin de faciliter la circulation et permettre le bon acheminement du courrier, de la fibre optique, il convient de procéder à une numérotation des bâtiments dans les voies et lieux-dits à Beaupréau-en-Mauges.

CONSIDÉRANT que la commune a procédé, au cours des années antérieures, à l'attribution de numéros de voirie sur plusieurs voies communales et/ou privées ouvertes à la circulation publique ;

CONSIDÉRANT que ces attributions ont donné lieu à la délivrance de certificats ou attestations de numérotage sans qu'un arrêté municipal formalisant ces décisions n'ait été pris ;

CONSIDÉRANT que ces numérotations sont aujourd'hui effectivement utilisées par les administrés, les services publics, les opérateurs de réseaux et les services de secours ;

ARRÊTE

Article 1er – Le présent arrêté a pour objet de régulariser la numérotation des voies ou des lieux-dits.

Article 2 – La numérotation des voies ou des lieux-dits ont été réalisés suivant le système de numérotation simple, nombres pairs pour le côté droit et nombres impairs pour le côté gauche.

Article 3 – Régularisation de la numérotation : Les numéros de voirie attribué aux immeubles situés sur le territoire de la commune déléguée de Beaupréau, tels qu'ils figurent en annexe du présent arrêté, sont conformés et régularisés.

Ces numérotations correspondent aux adresses effectivement utilisées à ce jour.

Liste des adresses concernées : La liste des voies et des numéros concernés est la suivante :

Réf. cadastrale	N°	Libellé Voie/ Lieu-dit	Commune déléguée	Code postal	Nom commune
E 1323	2	Rue des Séquoias	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau- en-Mauges
E 1323	4	Rue des Séquoias	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau- en-Mauges
E 1323	6	Rue des Séquoias	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau- en-Mauges
E 1323	8	Rue des Séquoias	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau- en-Mauges
E 1323	10	Rue des Séquoias	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau- en-Mauges
E 1323	12	Rue des Séquoias	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau- en-Mauges
E 1323	28	Rue du Moulin Foulon	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau- en-Mauges
E 1350	7	Rue des Séquoias	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau- en-Mauges
E 1350	9	Rue des Séquoias	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau- en-Mauges
E 1350	11	Rue des Séquoias	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau- en-Mauges
E 1350	13	Rue des Séquoias	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau- en-Mauges
E 1350	15	Rue des Séquoias	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau- en-Mauges
E 1350	17	Rue des Séquoias	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau- en-Mauges
E 1350	19	Rue des Séquoias	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau- en-Mauges
E 1350	21	Rue des Séquoias	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau- en-Mauges
E 1350	23	Rue des Séquoias	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau- en-Mauges
E 1350	25	Rue des Séquoias	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau- en-Mauges
AN 488	36 bis	Rue du Faubourg Gourdon	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau- en-Mauges

B 1455	515	Rue Gustave Eiffel	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AM 532	2 ter	Rue Jeanne d'Arc	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AI 350	22	Rue d'Anjou	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AI 241	21	Rue Notre-Dame	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AC 188	38	Rue Jean de Béjarry	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
E 1235	2	Chemin de la Roche Baraton	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
E 1235	2 bis	Chemin de la Roche Baraton	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
E 1235	2 ter	Chemin de la Roche Baraton	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AW 205	322	Rue des Forges	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AE 86	36	Rue des Morinelles	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
B 1486	70	Rue Émilie du Châtelet	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
B 1289	220 bis	Rue Jules Verne	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
B 1421	300	Rue Alfred Nobel	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AN 288	40	Rue de la Scierie	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AI 112	5	Rue du Duc de Blacas	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AN 243	19 bis	Rue de la Lime	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges

AN 243	19 ter	Rue de la Lime	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AN 243	19 quater	Rue de la Lime	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AN 243	21 bis	Rue de la Lime	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AY39	212	La Petite Moncoillière	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AM 549	48 bis	Boulevard du Général de Gaulle	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AI 17	21 ter	Rue du Maréchal Foch	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AN 274-276	4 bis	Avenue de l'Europe	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
B 1526	21	Rue Émilie du Châtelet	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
B 1526	22	Rue Émilie du Châtelet	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 335	8 bis	Rue du Cerisier	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges

Ville de Beaupréau-en-Mauges

Rue Robert Schuman - CS10063

Beaupréau

49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES CEDEX

T. 02 41 71 76 80 / F. 02 41 71 76 82

accueil@beaupreaudenmauges.fr

AN 156	2 quater	Rue Saint-Nicolas	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
E 394	22 bis	Rue du Moulin Foulon	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
B 1262	790	Rue Gustave Eiffel	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
B 1260	515	Rue Gustave Eiffel	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
B 1423	995	Rue Gustave Eiffel	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AN 59-469	1 bis	Rue du Petit Anjou	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AN 59-469	1 ter	Rue du Petit Anjou	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AD 379	17 bis	Rue Maréchal Foch	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AE 334	32 bis	Rue d'Elbée	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AM 399	3	Rue de la Croix Morin	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AM 399	5	Rue de la Croix Morin	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
B 1464	325	Rue Alfred Nobel	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
B 1091	50	Rue Marie Harel	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AL 244	1 bis	Chemin de la Roche Baraton	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
B 1372	250	Rue Alfred Nodel	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 20	28 ter	Rue du Pressoir	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AD 69	1	Avenue du Grain d'Or	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AO 82	10 bis	Rue des Cèdres	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
E 1248	209 bis	La Haute Prée	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
B 1457	450	Rue Gustave Eiffel	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
B 1462	110	Rue Valentina Borok	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
D 34	207	La Versenne	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AO 81	10 ter	Rue des Cèdres	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AO 82	10 bis	Rue des Cèdres	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 344	5	Avenue Bel Pratel	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AE 275	13 bis	Rue de Versailles	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AE 496-498	39	Rue des Vignes	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
D 1289	203 bis	Le Moulin de la Gobinière	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges

Ville de Beaupréau-en-Mauges

Rue Robert Schuman - CS10063

Beaupréau

49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES CEDEX

T. 02 41 71 76 80 / F. 02 41 71 76 82

accueil@beaupreauenmauges.fr

AI 85	1 bis	Impasse Mazureau	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
E 1627	16	Rue Jules Musset	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AI 350	22	Rue d'Anjou	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AI 241	21	Rue Notre-Dame	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
E 1235	2	Chemin de la Roche Baraton	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
E 1235	2 bis	Chemin de la Roche Baraton	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
E 1235	2 ter	Chemin de la Roche Baraton	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AN 488	36 bis	Rue du Faubourg Gourdon	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AM 532	2 ter	Rue Jeanne d'Arc	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
B 1455	515	Rue Gustave Eiffel	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AB 539	11	Rue Beausoleil	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AH 78	52 bis	Rue Saint-Martin	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AW 205	322	Rue des Forges	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
B 1487	20	Rue Émilie du Châtelet	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AK 14-35	207	La Chardonnerie	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AK 14-35	207 bis	La Chardonnerie	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
AH 430	3 bis	Rue du Moulin Foulon	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges
B 1525	80	Rue Émilie du Châtelet	BEAUPRÉAU	49600	Beaupréau-en-Mauges

Article 4 – La numérotation ainsi régularisée constitue la référence officielle de la commune pour l'identification des immeubles concernés.

Article 5 – Effets de la régularisation : Le présent arrêté a pour objet de formaliser et sécuriser juridiquement les numérotations existantes. Il ne remet pas en cause :

- Les usages antérieurs des adresses ;
- Les certificats ou attestations déjà délivrés ;
- Les raccordements ou identifications déjà réalisés

Article 6 – Mise à jour des bases d'adresses : Le compétent de la commune est chargé :

- De la mise à jour de la Base Adresse Locale (BAL) ;
- De l'information des services concernés (La Poste, SDIS, opérateurs de réseaux, services fiscaux).

Article 7 – Notification et publicité : Le présent arrêté sera :

- Affiché en mairie ;
- Publié selon les modalités de publicité en vigueur ;

Article 8 – Exécution : Le directeur général des services de la commune est chargé de l'exécution du présent arrêté ;

Article 9 – Voies de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet :

- D'un recours gracieux auprès du maire dans un délai de deux mois à compter de la date de l'accomplissement des formalités de publicité obligatoires ;
- D'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans le même délai

Fait à Beaupréau-en-Mauges le 12 juin 2026.

Luc MARTIN

Adjoint à l'urbanisme opérationnel

Par délégation du maire de Beaupréau-en-Mauges

